

Quand André Castelli raconte Camille **Claudel**



En décembre dernier, à l'initiative de Valérie Martin, membre de l'association des Amis du vieux village des Angles, André Castelli -homme politique de gauche et ancien infirmier psychiatrique- proposait, aux Angles, une conférence sur l'artiste sculptrice Camille Claudel (Décembre 1864-octobre 1943), proche d'Auguste Rodin (Novembre 1840-novembre 1917), qui fut internée contre sa volonté et sans avoir été vue par un médecin sur ordre de sa mère, de son frère et de sa sœur en institution psychiatrique. Camille Claudel séjournera à l'Asile de Montdevergues-les-roses, l'hôpital de Montfavet pendant 30 ans avant d'y mourir de faim lors de la deuxième guerre mondiale. Plus de 80 personnes ont assisté à la conférence.



Ecrit par le 4 décembre 2025



André Castelli présentant son ouvrage, Camille l'abandonnée Copyright MMH

Le parti pris d'<u>André Castelli</u>? Mettre au jour les conditions de vie de Camille Claudel en lien avec la vie dans l'asile -une ville dans la ville- établissement lui-même confronté à tous les aspects politique, économique et social de l'époque, l'ensemble étant ponctué d'écrits de <u>Paul Claudel</u> (Août1968-février 1955), le frère de Camille dramaturge, poète, essayiste et diplomate français.

Dans cet ouvrage à l'écriture à la fois littéraire,

historique et très documentée ressort toute la conscience d'André Castelli pour les faits de société et surtout la défense des plus démunis, des plus dépouillés de leur liberté, de leur vie, de leur voix, sans que grand monde, finalement, ne s'en émeuve.

Les saines révoltes d'André Castelli,

homme plutôt modéré en paroles mais prolixe en actes, combatif et tenace à faire entendre le droit des plus modestes et des plus spoliés, est un enchantement et ravive l'humanité que l'on aurait pu croire



éteinte en nous. Oui, il est tout à fait sain et même recommandé de se rebeller et de combattre ce qui entame l'homme et l'empêche de s'accomplir au sein d'une société protéiforme, que l'on souhaiterait accompagnante dans l'expression des talents de chacun.



Ecrit par le 4 décembre 2025





Les illustrations et l'écriture de Camille Claudel rythment l'ouvrage illustré par Carine Mériaux

Camille l'abandonnée.

d'André Castelli. 268 pages. Paru en octobre 2023. <u>Nü maison d'édition</u>. Entre fiction et essai historique, dialogues imaginaires et récits authentiques, l'auteur plonge dans le quotidien des 30 dernières années d'enfermement et d'abandon de Camille Claudel.

André Castelli a également écrit

<u>'L'abandon à la mort... 76 000 fous par le régime de Vichy' suivi de 'Un hôpital psychiatrique sous Vichy (1940-1945)'</u>, paru aux éditions L'Hartmann en novembre 2012. « Sous le régime de Vichy (1940-1945), 76 000 malades mentaux sont morts dans les hôpitaux psychiatriques français. Morts de faim.» André Castelli a été Conseiller départemental de Vaucluse durant plus de 25 ans et élu d'Avignon.

(Vidéo) Les Angles, 'Camille l'abandonnée', par André Castelli ce jeudi 12 décembre



L'<u>Association Les amis du vieux village des Angles</u> propose une conférence '<u>Camille l'abandonnée</u>' d'après <u>André Castelli</u> qui a retracé la vie et le quotidien des 30 dernières années d'enfermement et d'abandon de la grande artiste sculptrice Camille Claudel à l'hôpital



psychiatrique de Montfavet.

André Castelli débute sa carrière en 1970 en tant que stagiaire infirmier à l'hôpital psychiatrique de Mondevergues. Il y fit toute sa carrière professionnelle.

Très engagé dans le milieu associatif, syndical et politique avignonnais et vauclusien, il fut élu à la mairie d'Avignon et de Montfavet, puis au Conseil Départemental de Vaucluse où il assumera les responsabilités de conseiller départemental et enfin de Vice-président du Conseil Départemental. En 2023, libre de tous ses mandats, il se consacre depuis à l'écriture de l'histoire de l'hôpital de Montfavet, ainsi qu'à celle de la CGT et du PCF vauclusien.

Ce jeudi 12 décembre,

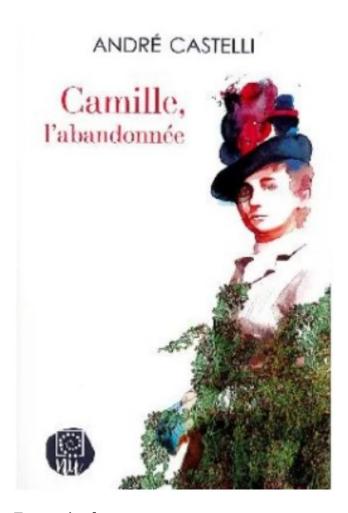
il retracera l'histoire passionnante mais surtout dramatique de Camille Claudel indissociable de celle du Centre Psychiatrique de Montfavet. Entre fiction et essai historique, dialogues imaginaires et récits authentiques, André Castelli explore les 30 années d'enfermement arbitraire de Camille Claudel (8 décembre 1864-19 octobre 1943), la sœur du grand écrivain Paul Claudel (6 août 1868-23 février 1955) qui fut dramaturge, poète, essayiste et diplomate français.

Camille Claudel et Auguste Rodin

Selon la petite-nièce de Camille Claudel, Reine-Marie Paris, les sculpteurs Auguste Rodin et Camille Claudel auraient eu quatre enfants, et un des proches collaborateurs de Rodin a plusieurs fois été chargé de régler la pension de deux enfants. L'hypothèse des deux enfants est confirmée par l'écrivain Jehan Rictus dans son journal ; il tenait l'information de Marcelle Dalti, secrétaire de Rodin. Un avortement clandestin de Camille Claudel en 1892 – année de leur rupture – est évoqué par Paul Claudel dans une lettre en 1939 à Marie Romain-Rolland.



Ecrit par le 4 décembre 2025



En savoir plus

Le 7 mars 1913, le docteur Michaux, médecin de la famille des Claudel écrit :

«Je soussigné, docteur Michaux, certifie que Mademoiselle Camille Claudel est atteinte de troubles intellectuels très sérieux ; qu'elle porte des habits misérables ; qu'elle est absolument sale, ne se lavant certainement jamais... ; qu'elle passe sa vie complètement renfermée dans son logement et privée d'air ; que depuis plusieurs mois elle ne sort plus dans la journée mais qu'elle fait de rares sorties au milieu de la nuit ; que d'après ses lettres [...] elle a toujours la terreur de la bande à Rodin⁸⁵ que j'ai déjà constatée chez elle depuis 7 à 8 ans, qu'elle se figure être persécutée, que son état déjà dangereux pour elle à cause du manque de soins et même parfois de nourriture est également dangereux pour ses voisins. Et qu'il serait nécessaire de l'interner dans une maison de santé²¹. »

Les internements

Camille Claudel est tout d'abord internée 18 mois, à l'asile de Ville-Évrard (Seine-Saint-Denis) le 13 mars 1913. Sa famille demande que soient restreintes ses visites et sa correspondance. Camille Claudel est ensuite transférée, le 12 février 1915, à l'asile d'aliénés de Montdevergues, à Montfavet, où elle finira sa



vie.

Les privations de la guerre

Camille Claudel meurt à l'asile de Montfavet, le 19 octobre 1943 à 2 heures du matin, d'un ictus apoplectique, vraisemblablement par suite de la malnutrition sévissant à l'hôpital, à l'âge de 78 ans. Deux mois avant la mort de Camille Claudel, le directeur de l'hôpital psychiatrique avait affirmé à Paul Claudel : « Mes fous meurent littéralement de faim : 800 sur 2 000. » Camille Claudel est inhumée, dans le carré des aliénés. Ses restes seront plus tard transférés à l'ossuaire.

67 sculptures sauvées de la destruction

Reine-Marie Paris recense 67 sculptures -110 en comptant les différentes versions- de Camille Claudel, réalisées durant 27 ans, entre 1879 et 1906.

Les infos pratiques

Conférence et dédicace. Camille Claudel l'abandonnée d'André Castelli. Jeudi 12 décembre à 18h. Salle Boris Vian. Forum des Angles. 30, boulevard des carrières. Les Angles.

Séance plénière du Département : 40 délibérations, 1 386 pages dont 740 consacrées aux finances et au Rapport d'activités 2022



Ecrit par le 4 décembre 2025



Entamée avec une heure de retard, la séance a duré près de 3 heures, juste avant la présentation du parcours de la flamme olympique en Vaucluse le 19 juin 2024 (par Rustrel, Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue, le sommet du Ventoux, le Théâtre antique d'Orange, Sorgues et le Palais des Papes) par Dominique Santoni, la présidente du département.

1er document commenté par le sénateur Jean-Baptiste Blanc, le « Compte Financier Unique », une nouveauté qui se substitue, pour la 1ère fois, à l'habituel duo Compte Administratif – Compte de Gestion, dans un souci de transparence et de lisibilité. La synthèse fait état d'un montant de dépenses réelles de 805,2M€M€, soit un excédent de 24,6M€.

Les recettes de fonctionnement progressent de + 5,3% (716,3M€) grâce aux droits de mutation exceptionnels, la part de TVA grimpe elle aussi, + 9,6% (130,7M€ en 2022 contre 119,3M€ en 2021). Mais en face, les frais de gestion ont, eux aussi, augmenté : + 7,5% soit 592M€, avec + 3,6% de frais de personnel et + 4,9% de dépenses sociales (revalorisation du point d'indice pour les 2 694 agents du département et application du Ségur de la santé). A contrario, les allocations du RSA (Revenu de



solidarité active) ont enregistré une baisse remarquable de -7,4%, puisqu'on est passé de 17 851 allocataires en 2021 à 16 287 l'an dernier, grâce à un retour à l'emploi de certains d'entre eux et à la radiation de certains fraudeurs.

« Malgré l'inflation, la hausse des dépenses sociales, le coût de l'énergie et les frais de personnel, grâce à une gestion rigoureuse, le département de Vaucluse a continué à s'inscrire dans une démarche de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement, tout en assumant pleinement son rôle auprès de Vauclusiennes, des Vauclusiens et de l'intérêt général » a commenté l'élu en charge des finances.

Les investissements

Juste quelques chiffres pour illustrer l'équipement dont bénéficient les habitants : les investissements s'élèvent à 123,7M€, 93,9M€ pour le patrimoine bâti (3M€ pour la réhabilitation des collèges Voltaire, Saint-Exupéry, du Thor et 4,1M€ pour équiper les collégiens en tablettes numériques). Pour les routes, le Vaucluse dépense deux fois plus que n'importe quel autre département français pour renforcer la sécurité routière et faciliter la mobilité. 8,3M€ pour supprimer le passage à niveau particulièrement accidentogène de Petit-Palais à l'Isle-sur-la-Sorgue, 5,8M€ pour la déviation Pertuis-Cadenet, 4M€ pour la liaison RD 31 Pernes-les-Fontaines / Chaussée Velorgues, 12,1M€ pour les véloroutes.

Sans oublier les dispositifs de contractualisations avec les petites communes (à hauteur de 7.3M€), 5M€ pour l'extension du réseau à Très haut débit, 2.6M€ pour l'irrigation, 2.1M€ pour le SDIS (dont l'enveloppe globale est de 34.9M€) et enfin, au titre du Contrat de Plan Etat-Région, 1M€ pour le site universitaire Pasteur à Avignon.

Poursuite du désendettement

« Quant à la trajectoire de désendettement du département, elle est constante depuis 2015, et son encours est passé de 187M€ à 163M€ en 2022, soit un recul spectaculaire de -12,8% » s'est félicité Jean-Baptiste Blanc. Et pour ne pas mettre leurs oeufs dans le même panier, le Vaucluse compte pas moins de 11 comptes pour ses prêts (principalement la Banque Postale : 24,7%, la Caisse d'épargne : 15,09% et la Société Générale 13, 89%).

La présidente de l'exécutif a commenté le power-point du « Rapport d'Activités des Services 2022 » : « Rendre service au quotidien, faire vivre la solidarité, investir pour l'avenir ». Dans ce livret de 103 pages, se succèdent les chiffres-clés du Vaucluse. 561 469 habitants, 73,4% d'actifs, 9,6% de chômage. Parmi les faits « saillants » de 2022, pêle-mêle, le recrutement des premiers médecins salariés pour pallier les déserts médicaux, la restauration des façades du Palais des Papes, l'entretien des bâtiments départementaux et l'amélioration de leurs performances énergétiques, la plantation de plus de 160 000 arbres le long des routes et l'acquisition de véhicules et de vélos électriques.

La dernière séance du « combattant » André Castelli

Dominique Santoni a aussi évoqué « la prévention et la lutte contre la pauvreté (5,8M€), la « lutte contre les violences faites aux femmes » en liaison avec l'Association Rhéso, mais aussi le projet de construction d'une nouvelle Maison des Personnes Handicapées à Avignon (14,8M€), Et comme « Le Vaucluse se prend aux Jeux », les Jeux Olympiques et Paralympiques, le département a reçu le label « Terre de Jeux 2024 » des mains de Tony Estanguet et 7 communes accueilleront la Flamme olympique le 19 juin 2024. C'était aussi la dernière séance pour André Castelli, au bout de 25 ans de mandat au sein de l'Assemblée



départementale, Dominique Santoni a rendu hommage à sa flamme de combattant.

Andrée Brunetti

Le coup de gueule de la Présidente Santoni contre l'utilisation du mot « Provence »

« Imagine-t-on Marseille sans son Vieux Port ? Imagine-t-on Aix en Provence sans sa Sainte-Victoire ? Imagine-t-on Toulon sans son arsenal ? Que serait la Provence sans le Vaucluse et le Vaucluse sans la Provence? C'est insensé. »

Dominique Santoni a donc présenté le texte de sa motion à tous les élus vauclusiens, lors de la Séance publique du Conseil Départemental. « Le 23 janvier dernier, le Tribunal de Nanterre a rendu un jugement favorable à l'INAO et au Syndicat des Vins Côtes de Provence. L'Office de Tourisme Communautaire Luberon Monts de Vaucluse a donc l'interdiction de faire usage du signe « Provence », notamment dans le nom de domaine « luberoncoeurdeprovence.com » ou la signature commerciale « Coeur de Provence », quels que soient les éléments associés, pour désigner des vins, des exploitations viticoles, des évènements de dégustations ou des promotions de vins, si ceux-ci ne bénéficient pas de l'AOP « Côte de Provence », « Baux de Provence », « Côteaux d'Aix-en-Provence », « Côteaux Varois en Provence ».

Le 4 avril, l'Office de Tourisme a fait appel de ce jugement. Le Conseil Départemental réuni en séance publique, ce 23 juin 2023, apporte son total soutien à l'Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse pour préserver la libre utilisation du signe « Provence ».

La Provence, c'est notre fierté à tous, notre détermination est donc totale pour attaquer ce jugement et pour préserver la libre utilisation de ce mot » a conclu Dominique Santoni.

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat



Ecrit par le 4 décembre 2025



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté <u>les tenants d'une défense</u>, coûte que coûte, du service public et d'autre part <u>ceux qui privilégient la culture du résultat</u>. Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entrainant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.



Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans



Ecrit par le 4 décembre 2025

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1^{er} adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénovait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de 150€ pour Vallis habitat, 1448,50€ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement 1 800€ pour VH – 2 800 à 7 000€ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision



Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

« On ne peut plus continuer ainsi. »

Jean-François Lovisolo.

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la



foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.